

## Extrait du règlement intérieur de l'AGK au 23 avril 2025

L'association Gymnique les Kerhorres est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Gymnastique et à UFOLEP. Le club se fait un devoir de respecter les règles édictées par ses Fédérations. Le « Règlement Intérieur de l'Association Gymnique des Kerhorres » est affiché dans la salle et il est également disponible sur simple demande.

- Une de ces dernières, qui régit les principes fondamentaux, est l'affiliation puis l'adhésion de ses membres sous forme de licences.

### INSCRIPTIONS

- Les formulaires remis le jour de l'inscription sont à retourner complétés dans leur intégralité. **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et le gymnaste ne sera pas admis en cours.**
- Une séance d'essai est prévue, uniquement pour **les nouveaux** adhérents, le coût de la licence n'est pas restituable après la 1<sup>ère</sup> séance.
- **La participation à la photo du club est obligatoire.**
- Chaque année les taux des cotisations sont fixés par le Conseil d'Administration. La cotisation est exigible le jour de l'inscription. Celle-ci peut être réglée en une ou plusieurs mensualités ou par chèques vacances, tous les chèques devant être établis au nom de "l'Association Gymnique les Kerhorres". **Les cotisations ne sont pas remboursables même en cas d'inaptitude au sport.**
- Une tenue de compétition "club" est obligatoire. Le club se chargeant des commandes auprès du fournisseur, le règlement de cette tenue s'effectuera au moment de la commande. Les chèques seront mis à l'encaissement lors de la livraison.

### ENTRAÎNEMENTS - DISCIPLINE

- Les gymnastes mineurs doivent être amenés et recherchés **à l'intérieur de la salle d'entraînement Yves Bourhis.**
- Il est nécessaire **d'arriver 5 minutes minimum avant** le début des entraînements.
- Lors des entraînements, une tenue correcte et adaptée à la gymnastique est exigée (bijoux ôtés et cheveux longs attachés). **Prévoir une gourde d'eau** pour chaque enfant.
- Le club dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol. La présence des parents dans les vestiaires n'est pas tolérée.
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans la salle d'entraînement et pendant les heures d'entraînement.
- Lors des manifestations compétitives ou amicales, les parents sont responsables de leurs enfants en dehors des moments prévus pour l'entraînement et la compétition.

### FORMATIONS

- Le club organise en lien avec la Fédération des stages de formation de juges ou d'encadrement. Les frais de formation sont pris en charge à 100% par le club. En contrepartie, les stagiaires s'engagent à exercer pour le club durant **2 années minimum.**

### LICENCIÉS Fédération Française de Gym

- Chaque licencié FFG reçoit un mail ou SMS avec son numéro de licence et doit créer son espace personnel en début d'année. En cas d'accident les parents déclarent directement le sinistre dans cet espace avec l'aide du responsable technique pour la rédaction de l'accident.

### COMPÉTITIONS

- **Une réunion obligatoire** avec les parents sera organisée en décembre 2025 pour tous les groupes **sans exception** animée par la commission compétitions, en présence d'un des co-présidents. A cette réunion vous serez informés des dates et du genre de compétition à laquelle le gymnaste participera au cours de la saison.
- Vous serez informés par mail par l'encadrant du jour et du lieu de la compétition aussitôt que ces informations seront connues du Club.
- Si un gymnaste inscrit à une compétition a un empêchement de dernière heure pour raison de santé, il est obligatoire d'en informer de suite son entraîneur et de fournir un certificat médical au plus tard le jour de la compétition. Celui-ci justifie son absence auprès de la fédération. À défaut, le club devra payer une pénalité. **Cette amende imposée par la fédération sera à la charge des parents.**
- Les modalités de déplacement aux compétitions sont détaillées dans le document « Tarifs et Modalités d'inscription AGK » et la fiche d'inscription disponibles sur demande au bureau de l'association.